



HAL
open science

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE de Bassou (89)

Olivier Bardet

► **To cite this version:**

Olivier Bardet. ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE de Bassou (89). MNHN; CBNBP - MNHN, Délégation Bourgogne, Maison du PNR du Morvan - 58230 Saint-Brisson, France. 2022. hal-04069404

HAL Id: hal-04069404

<https://hal.science/hal-04069404>

Submitted on 16 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

COMMUNE DE BASSOU (89) - 2022

INTRODUCTION - CONTEXTE

Un atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel.

La mise en place d'un atlas de la biodiversité communale poursuit plusieurs objectifs :

1. mieux connaître la biodiversité d'un territoire et identifier les enjeux spécifiques qui y sont liés,
2. sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité. La considérer comme un bien commun à maintenir et à valoriser,
3. intégrer les enjeux de biodiversité en amont des différentes démarches d'aménagement et de gestion du territoire.

Le CBNBP, par la nature de ses activités, contribue à l'objectif 1 de façon évidente et, par la synthèse qui peut réaliser pour la collectivité des informations à sa disposition, à l'objectif 3.

METHODE

I. ACTION 1 : SYNTHESE DES CONNAISSANCES EXISTANTES.

Le territoire envisagé pour la mise en œuvre de l'ABC se limite à la Commune de Bassou. Quelques données connaissances existent sur la commune, il s'agit de les valoriser pour préparer l'étude de terrain.

La première phase du travail a donc consisté à extraire toutes les données disponibles, à les hiérarchiser et à en présenter une synthèse qui permet d'identifier les manques sur le territoire et donc d'optimiser l'action 2.

II. ACTION 2 : COMPLEMENTS D'INVENTAIRES.

Les inventaires naturalistes sont malheureusement assez rapidement obsolètes, les milieux évoluant, des aménagements pouvant avoir lieu, etc. Une mise à jour de la connaissance est donc souvent très utile quel que soit le territoire concerné.

Le CBNBP a donc complété les inventaires existants en 2021 et 2022 en s'attachant à :

- Couvrir tous les grands types d'habitats semi-naturels de la commune, y compris les habitats anthropiques (villages, cultures...);
- Accentuer la pression de prospection sur les habitats à fort potentiel ;
- Repasser sur les stations d'espèces intéressantes autant que possible.

III. SYNTHESE

Données modernes et anciennes sont analysées ensemble pour la synthèse finale qui consistera essentiellement en cartes de synthèse en maille, produites sur la base d'un maillage 100x100m commun aux différentes structures contribuant à l'ABC.

L'assemblage final des données est assuré par la LPO Bourgogne - Franche-Comté

RESULTATS

I. BILAN GENERAL

Les données disponibles après la campagne de terrain 2022 s'élèvent à 2200 données pour 441 taxons recensés réparties en 48 relevés. Les relevés ont été réalisés dans tous les habitats. Les grandes cultures ont été moins inventoriées car moins intéressantes potentiellement. La carte des relevés disponibles est donnée à l'annexe 1.

Par commodité pour comparer les résultats entre les différents groupes taxonomiques inventoriés, une grille commune de 100x100m a été utilisée pour représenter les résultats. La carte de répartition du nombre d'espèces végétales maille de cette grille est nommée par la Figure 1.

La totalité de la commune n'est pas couverte, les zones délaissées sont essentiellement les grandes cultures. La diversité en espèces se concentre autour du village et le long de l'Yonne.

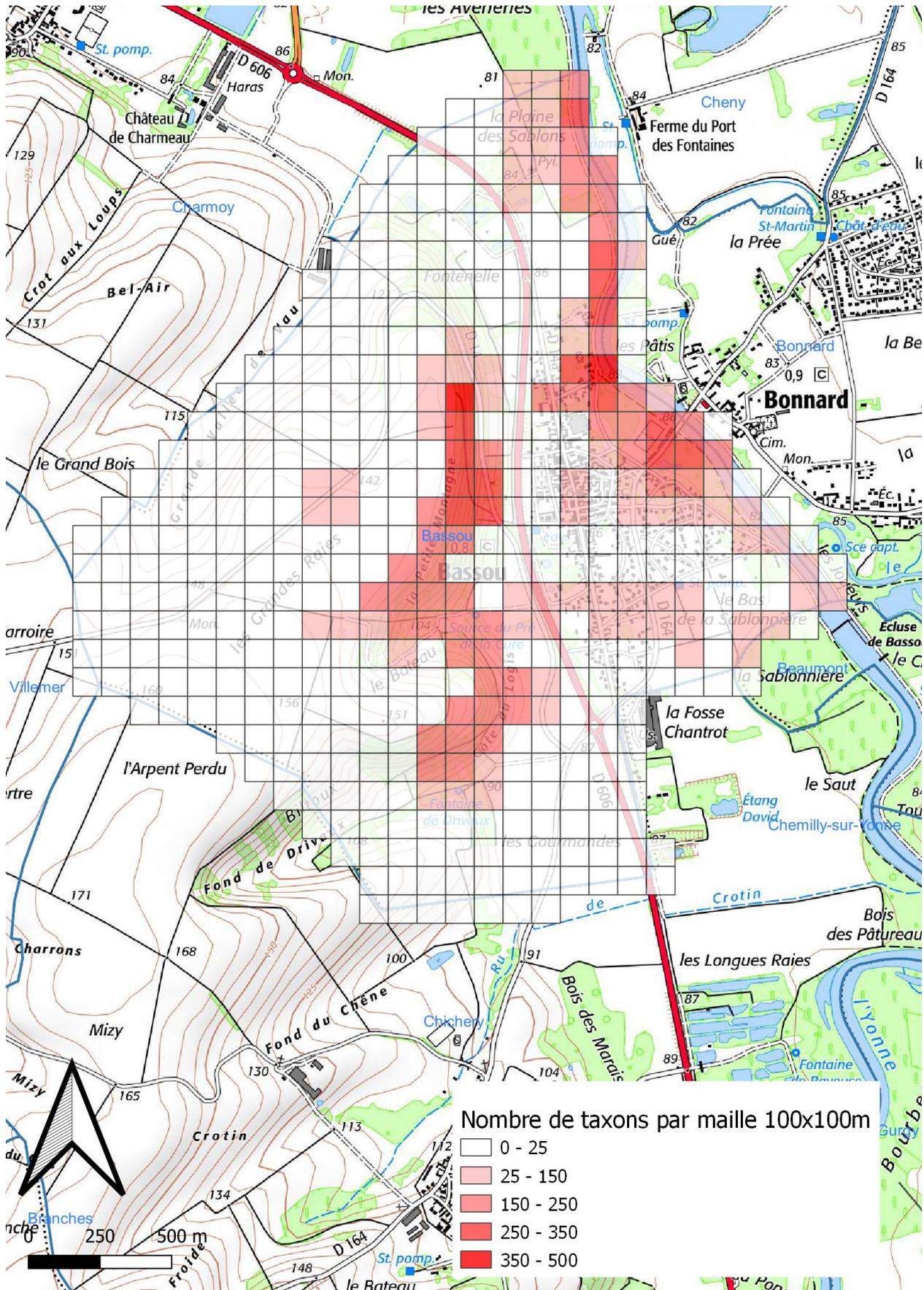


Figure 1 : Carte de répartition du nombre d'espèces végétales maille 100x100m

II. ESPECES RARES

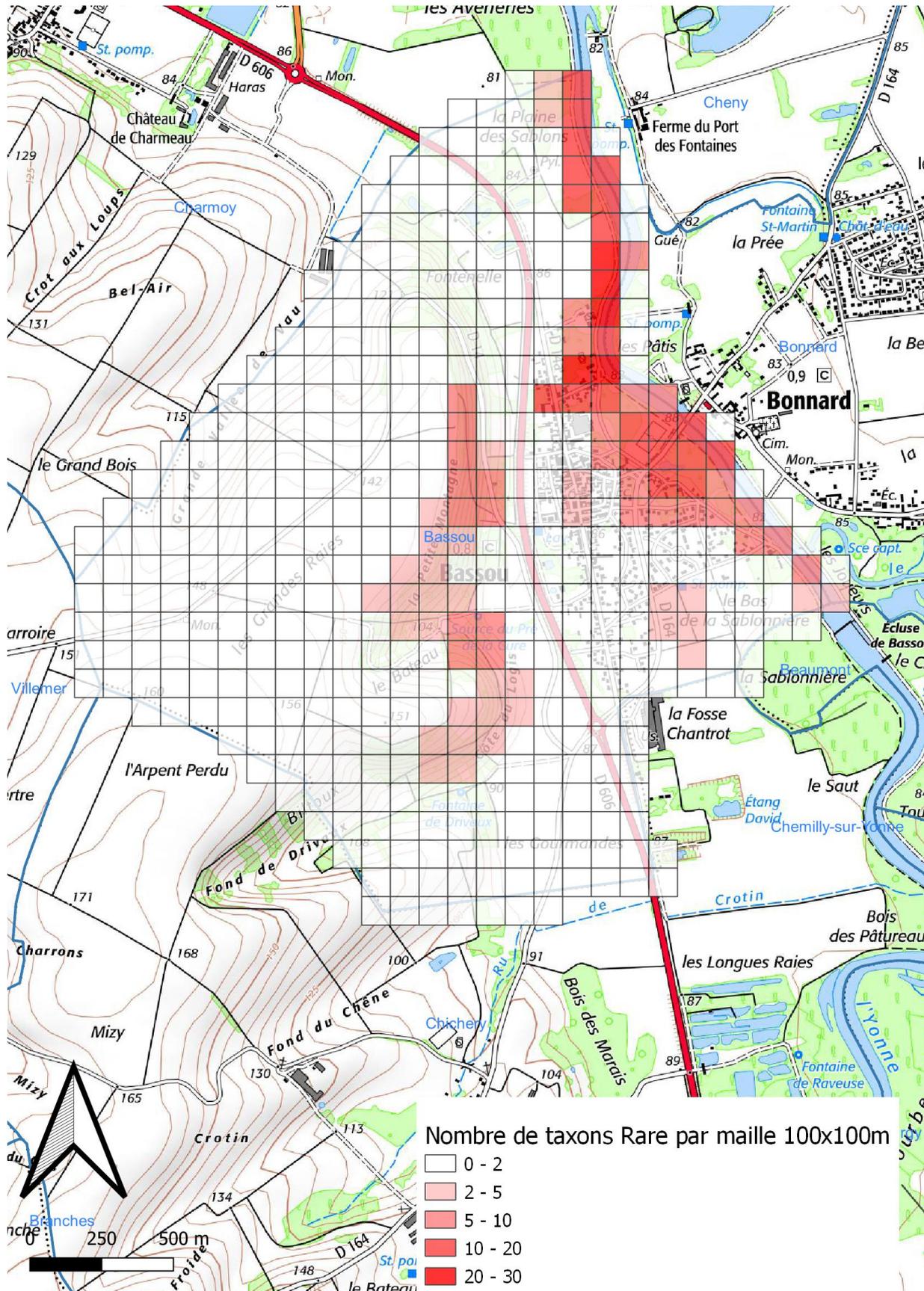


Figure 2 : Carte de répartition du nombre d'espèces végétales rares à très rares par maille 100x100m

Pour affiner la vue apportée par la Figure 1, la Figure 2 montre la répartition du nombre d'espèces rares ou très rares en Bourgogne sur le territoire de la commune.

Deux axes se dessinent nettement, l'un le long de la côte boisée à l'ouest du village et l'autre le long de l'Yonne. Ce sont ces deux axes qui sont les plus importants pour la biodiversité végétale en nombre d'espèces mais aussi en tant qu'axes de circulation. C'est évident par l'Yonne, qui constitue un corridor naturel actif mais cela doit aussi être envisagé pour les secteurs de fourrés et boisement en limite de plateau, d'autant plus importants dans un contexte où les grandes cultures dominent.

III. ESPECES LISTE ROUGE

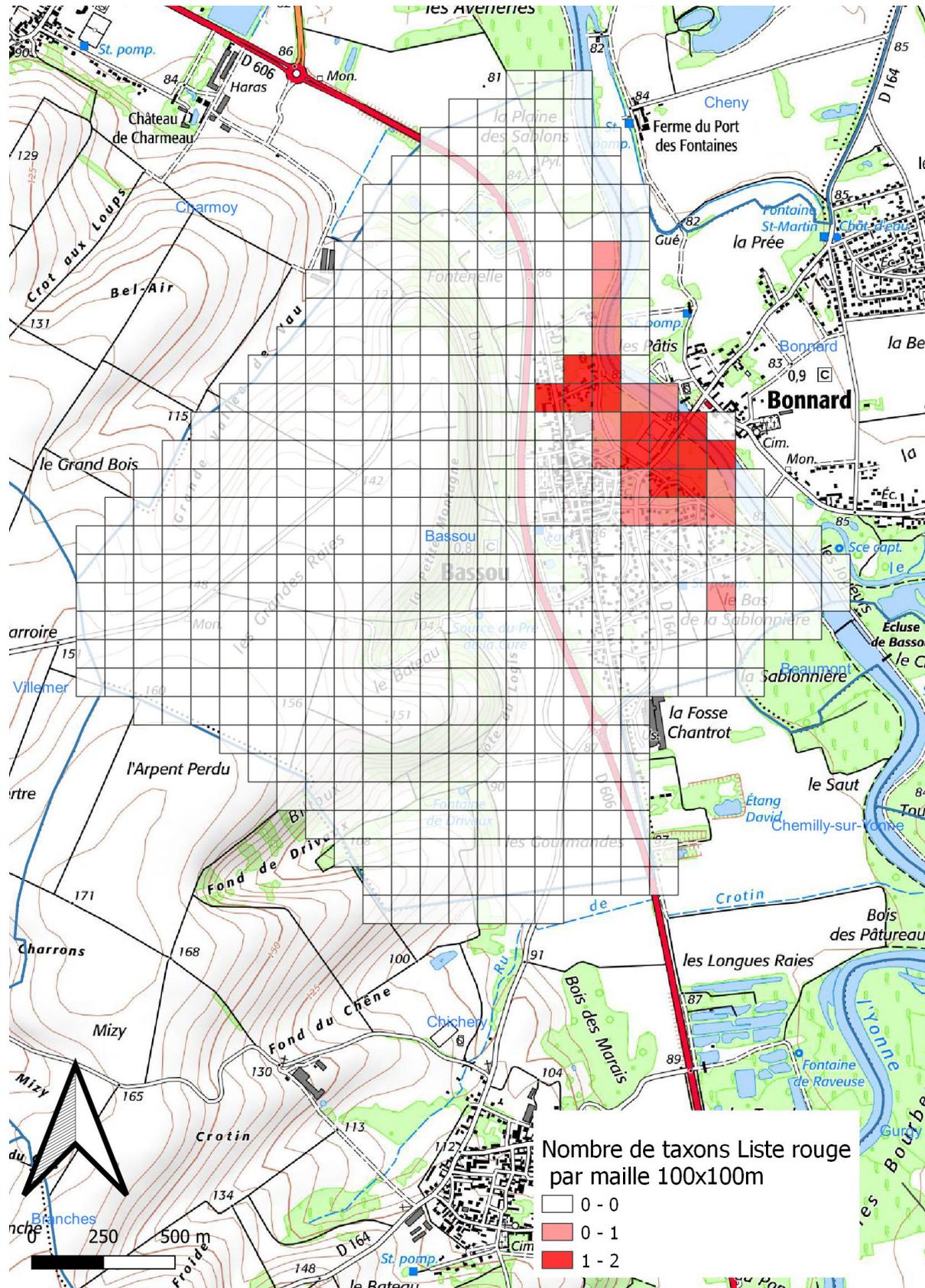


Figure 3 : Carte de répartition du nombre d'espèces végétales de la Liste rouge par maille 100x100m

Neuf espèces inscrites à la liste rouge des espèces menacées en Bourgogne sont présentes sur le territoire de la commune mais seules 5 ont été vues récemment de façon spontanée :

- *Ceratophyllum submersum* L., 1763 (Vulnérable) : Le Cératophylle submergé est une hydrophyte, une plante aquatique qui se développe dans l'Yonne elle-même. Elle est très proche du Cératophylle commun (*C. demersum*) qui est présent en grande quantité dans l'Yonne. Le Cératophylle submergé apprécie les eaux peu polluées et peu chargées en nutriments ce qui a conduit à sa raréfaction. Sa présence dans l'Yonne à Bassou est un signe encourageant.
- *Cuscuta europaea* L., 1753 (Quasi menace) : La Cuscute d'Europe est une plante parasite associée aux friches à Ortie des bords des fleuves. Elle se développe donc au bord de l'Yonne. Elle est très rare dans l'Yonne et n'a pas été revue en 2022. Sa préservation passe essentiellement par une fauche très tardive des friches de bord de rivière (après septembre)
- *Potamogeton lucens* L., 1753 (Vulnérable) : Le Potamot luisant est une hydrophyte, une plante aquatique qui se développe dans l'Yonne elle-même. L'espèce a été trouvée dans un mélange assez riche de plusieurs espèces dans les zones calmes et moins profonde de la rivière, non loin du Cératophylle submergé. Le maintien de ces zones est primordial pour la diversité des hydrophytes de la commune. Il est important en particulier d'éviter les faucardages ou arrachages qui peuvent être observés ponctuellement.
- *Ranunculus circinatus* Sibth., 1794 (Quasi menace) : La Renoncule circinée est encore une hydrophyte, une plante aquatique qui se développe dans l'Yonne. Elle apprécie les eaux calmes et assez riches en nutriments, elle se rencontre souvent dans les canaux. Les conseils de préservations sont les mêmes que pour les autres hydrophytes.
- *Ranunculus parviflorus* L., 1758 (En danger d'extinction) : La Renoncule à petites fleurs est une messicole, une plante des cultures et des vignes sur calcaire. En Bourgogne on ne la rencontre que dans l'Yonne. Elle a été observée en 2021 dans les champs au sud du village mais d'autres mentions non saisies en base la cite aussi à l'ouest de Bassou.

Trois espèces menacées ont également été observées récemment mais dans des contextes d'indigénat douteux (plantées, ou introduites), ces mentions n'ont donc pas la même valeur que pour les espèces spontanées citées précédemment :

- *Colutea arborescens* L., 1753 (Quasi menace) : Le Bagueaudier est, en conditions naturelles, un arbuste rare des friches chaudes et sèches. Sa présence sur la commune est sans doute issue de plantations d'alignement en bord de route. On ne peut donc le considérer comme une espèce à enjeu dans le contexte communal.
- *Rumex thyrsoiflorus* Fingerh., 1829 (Quasi menace) L'Oseille thyrsoides est une plante rare des friches chaudes et sèches, souvent sur graviers ou sur sable. Sa présence sur la commune est liée à la D606. On l'observe dans cet habitat au nord d'Auxerre. On ne peut la considérer comme une espèce à enjeu dans le contexte communal.
- *Salvia verbenaca* L., 1753 (Vulnérable) La Sauge fausse-verveine est une plante rare des friches chaudes et sèches. Sa présence sur la commune est sans doute liée à des semis de revégétalisation dans le village. On ne peut la considérer comme une espèce à enjeu dans le contexte communal.

Une espèce enfin correspond à une très ancienne mention :

- *Adonis flamma* Jacq., 1776 (En danger d'extinction) : Cette espèce est une messicole, une plante des cultures, essentiellement sur sols calcaires. Elle était mentionnée au XIXème siècle et n'a pas été

retrouvée en 2022. Les Adonis, comme le reste du cortège des messicoles, profitent souvent des marges des cultures les moins intensives pour subsister.

S'ajoute à cette liste *Fumaria vaillantii* Loisel., 1809, Un Fumeterre rarissime en Bourgogne, également messicole, mais qui n'est pas classé menacé. Il n'a été observé qu'en 1949 et non revu en 2021-2022.

La Figure 2 montre la localisation des espèces de la Liste rouge notées récemment sur la commune au sein de la grille d'analyse. La totalité des données se concentrent dans le même secteur ce qui s'explique facilement par le fait que les espèces en questions sont presque toutes liées à l'Yonne.

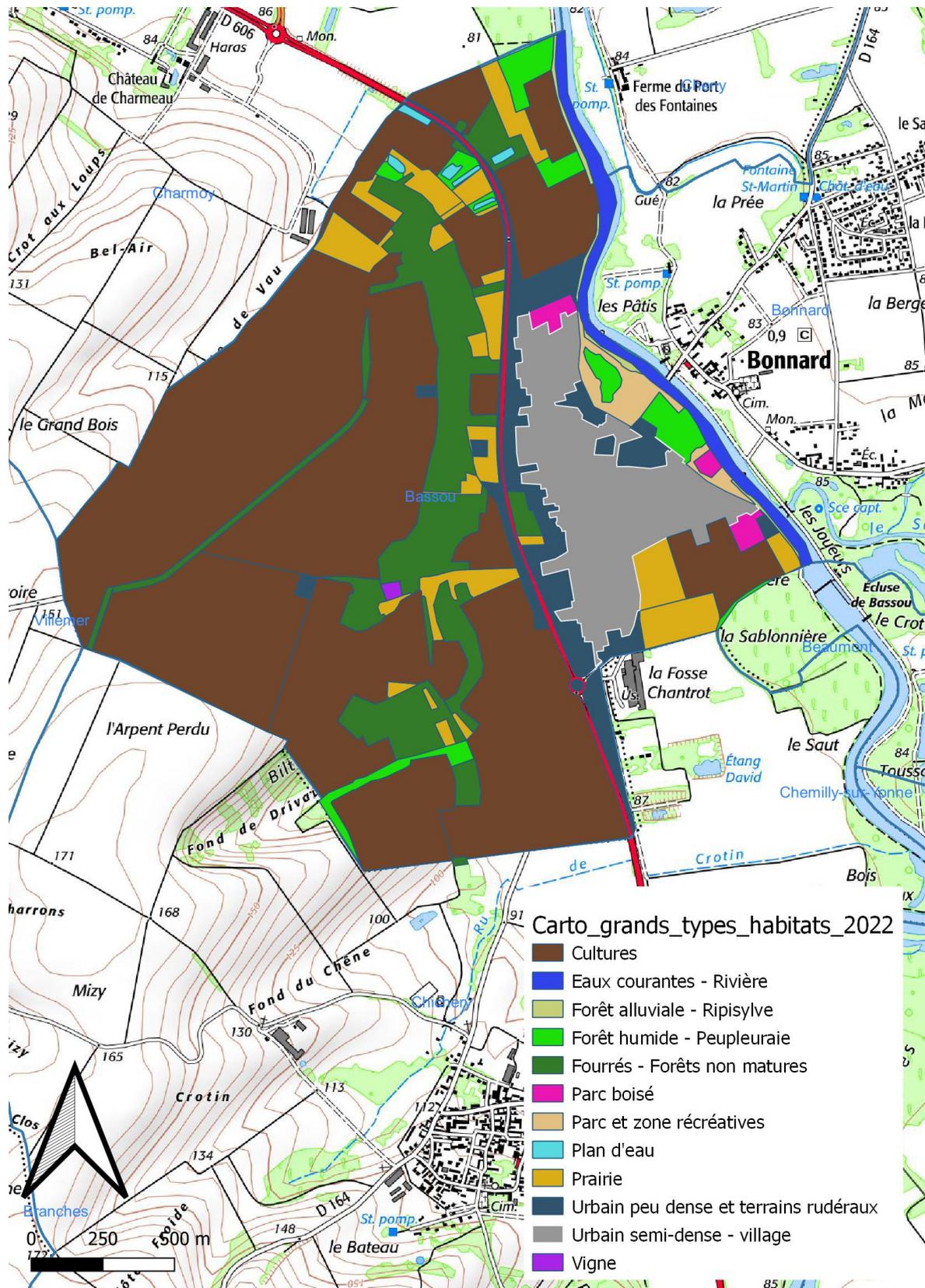
IV. ESPECES ENVAHISSANTES

Les espèces envahissantes notées sont :

- *Acer negundo* L., 1753 : L'Erable négundo est un arbre bien connu dans les villages, très souvent planté comme ornemental. Il colonise les forêts riveraines et ripisylves. Sa dynamique peut être très forte. Il est conseillé d'arrêter de l'introduire en plantation ornementale et veiller à ce que sa présence sur les bords de l'Yonne reste faible.
- *Ailanthus altissima* (Mill.) Swingle, 1916 L'Ailante de Chine, un arbre des alignements et friches, souvent en bord de route, dans les sites abandonnés et en bord de rivière. Il est très fréquent dans la vallée de l'Yonne au sens large dans le département. Sa gestion est complexe car il rejette très fortement après coupe. Il peut être traité par cerclage et dévitalisation progressive. Tous les jeunes semis doivent être arrachés.
- *Azolla filiculoides* Lam., 1783 : Cette fougère aquatique est classée EEE en raison de ses impacts négatifs sur les communautés de plantes flottantes (parmi les lentilles d'eau). Elle est toutefois assez peu présente et très difficile à gérer.
- *Elodea nuttallii* (Planch.) H.St.John, 1920 : L'Elodée de Nuttall est une hydrophyte, une plante aquatique qui se développe dans l'Yonne. Elle se retrouve sur les marges assez calmes en particulier. Elle ne présente pas de prolifération gênante dans l'Yonne comme dans d'autres sites mais elle peut devenir gênante dans les canaux et fossés.
- *Reynoutria japonica* Houtt., 1777 : La renouée du Japon est désormais bien connue pour son caractère envahissant, dans les friches de villages, les anciennes zones perturbées (chantiers, dépôts de gravats...) mais aussi en bord de rivière. Sa gestion est extrêmement complexe du fait de ses puissants rhizomes qui lui permettent de résister aux fauches, traitement de surfaces et broyages. La prévention est essentielle (éviter le développement de nouvelles taches). Plusieurs guides techniques développent la lutte contre l'espèce, il faut s'y référer. C'est une des espèces les plus impactante en France.
- *Robinia pseudoacacia* L., 1753 : le Robinier ou "Acacia" est très largement répandu dans toute la région. Les boisement qu'il colonise sont vite dominés et perdent en diversité floristique. Sa gestion est complexe car il rejette très fortement après coupe. Il peut être traité par cerclage et dévitalisation progressive. Tous les jeunes semis doivent être arrachés pour éviter le développement de nouvelles taches.
- *Symphotrichum lanceolatum* (Willd.) G.L.Nesom, 1995 : L'Aster lancéolé colonise les friches humides et les prairies abandonnées ou les jeunes peupleraies. L'espèce a tendance à devenir monospécifique et elle appauvrit la végétation. En règle générale, la reprise de la fauche régulière vient à bout de l'espèce, par restauration d'une prairie par exemple.

V. GRANDS TYPES D'HABITATS PRESENTS

La mission 2022 ne comprenait pas la cartographie des habitats mais une carte d'occupation des sols a toutefois été produite pour la synthèse avec les autres partenaires de l'étude. Elle est représentée sur la carte suivante.



VI. LIMITES DES INVENTAIRES

Les inventaires se sont essentiellement tenus en période estivale et automnale sur les années 2021-2022. Ces périodes sont très favorables aux communautés végétales attendues dans la zone (rudérales, bord de rivière...) mais les espèces les plus printanières des villages ont sans doute été en partie manquées. La très mauvaise structure / maturité des boisements présents n'a pas non plus incité à faire des recherches au printemps (les forêts ont classiquement des cortèges vernaux assez importants).

Pour des raisons très différentes entre les prospections 2021 et 2022 (très humide en 2021 et très sèches en 2022), les conditions climatiques ont sans doute limité l'expression de certaines espèces mais le passage sur 2 ans a limité ce biais.

La recherche des hydrophytes a été assez dense le long de l'Yonne mais seules des prospections en bateau auraient pu être exhaustives. Les espèces ont été échantillonnées depuis le bord au moyen d'un grappin.

Pour le reste, les inventaires peuvent être considérés comme extrêmement denses et complets pour un territoire de cette taille.

VII. CONSEILS DE GESTION

- Grandes cultures : Peu de conseils spécifiques à la commune sachant qu'aucune espèce réellement rare n'a été revue dans ce compartiment. En revanche les principes généraux favorables aux messicoles s'appliquent : laisser quelques zones marginales des cultures (les moins productives, les plus caillouteuses, les pointes des parcelles par exemple) sans traitement herbicides. Il suffit d'une bande de 1m de largeur en bord de champ pour le maintien de cortèges intéressants et diversifiés.

- Parcs et jardins : les enjeux liés aux espaces de loisir qui se trouvent le long de l'Yonne se recoupent avec les zones humides (rives de l'Yonne, boisement et mares) ; voir ci-dessous. Dans les jardins particuliers, plusieurs points peuvent être abordés :

- faire attention aux espèces semées/plantées, qu'elles ne soient pas potentiellement invasives, et ce d'autant plus que l'on se rapproche la rivière qui peut transporter les espèces ;
- Faire attention aux rejets de déchets verts dans le milieu naturel, toujours pour limiter la dispersion des invasives.

- Milieux humides : plusieurs types de milieux identifiés avec des enjeux différents :

- Les boisements le long de l'Yonne : laisser les arbres matures se développer, laisser un peu de largeur de développement, éliminer sélectivement les arbres exotiques s'ils ne sont pas trop grands)
- Les mares et dépressions : ces mares sont présentes par exemple dans l'espace vert entre le village et l'Yonne, il y a un potentiel intéressant pour la végétation mais aussi pour la faune e devront être entretenues en tenant compte des deux impératifs.
- Les friches humides en bord de rivière (ou sous les peupleraies) : un entretien le plus tardif possible serait bénéfique pour laisser les espèces terminer leur cycle (pas avant septembre dans l'idéal).

- Boisement : les vrai boisement sont extrêmement pauvres sur la commune, aucun enjeu n'y a été détecté. La plupart des zones boisées sont des fourrés évolués ou des boisements de recolonisation de friches ou de milieu ouvert. La seule mesure à prendre pour l'instant est de laisser vieillir les peuplements.

- Friches calcicoles : il reste des secteurs qui ont dû être des pelouses calcicoles il y a encore 15-30 ans sur le coteau à l'ouest de Bassou. Certaines zones pourraient redevenir intéressantes par une gestion adaptée. Il faut en urgence arrêter la colonisation par les buissons. Pour redonner de la diversité à ces zones, seules des opérations assez lourdes de restauration et de pâturage (ou fauche pour retrouver des prairies calcicoles qui peuvent être aussi très intéressantes) pourraient donner des résultats mais elles sont difficiles à motiver sur l'état actuel des espèces présentes ou de la qualité des habitats.

Annexe 1 : Relevés disponibles sur la commune (périmètres en rouge) et grille d'analyse utilisée (100x100m)

